

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES..... 50 =

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Les vacances parlementaires. — La dévolution des biens ecclésiastiques et l'amnistie. — Le lock-out du bâtiment. — Les élections municipales et le bloc.

Le Parlement est en vacances ; il ne reprendra ses séances que le 19 mai. Entre temps se feront les élections municipales qui malgré leurs caractères d'intérêt local, procèdent toujours d'une conception politique. Et c'est pourquoi nos législateurs se sont dispersés pour veiller un peu partout au maintien de l'idée républicaine.

La Chambre a d'ailleurs liquidé dans sa dernière séance les affaires les plus pressantes. Cela a commencé par la loi de dévolution des biens ecclésiastiques ; le projet revenait du Sénat amendé sur un point qui a paru grave aux anticléricals : une partie des biens des fabriques qui devaient passer aux communes et aux établissements de bienfaisance pourrait être donnée aux sociétés de secours des vieux prêtres. Après un discours de M. Allard et une réplique du ministre des cultes, la loi est devenue définitive par 345 voix contre 205.

Puis est revenu le projet d'amnistie que le Sénat avait débarrassé de tous les amendements surajoutés par la Chambre au texte du gouvernement. Les députés acceptent à leur tour la disjonction et le projet devient loi.

Au Sénat la dernière séance a été marquée par l'intervention de M. Barthou sur l'ordre du jour de la rentrée. Au nom du gouvernement, le ministre des travaux publics a déclaré qu'il demanderait la discussion immédiate du projet de rachat des chemins de fer de l'Ouest.

C'est un engagement dont le pays appréciera la portée.

Le lock-out tenté par les gros entrepreneurs de maçonnerie parisiens, a échoué. Il n'y a pas eu une entente satisfaisante dans le trust et cet échec au lieu d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, va créer maintenant de la haine et de la défiance.

Et cependant il y a des deux côtés des griefs légitimes qu'il serait bon d'examiner ou de faire examiner par des commissions d'arbitrage. Mais il faut que cet arbitrage soit obligatoire pour qu'il donne des résultats certains et définitifs.

A L'ÉTRANGER

La situation politique en Angleterre.

En Angleterre le Cabinet va être un peu modifié. Le Président du Conseil ou Premier, M. Campbell-Bannermann, est tombé malade et il n'y a aucun espoir de le voir reprendre la tête du parti libéral ;

il a donc donné sa démission. Et Edouard VII a chargé aussitôt M. Asquith de reformer le Cabinet et il est à croire qu'il n'y aura rien de changé dans la direction générale du gouvernement.

Pourtant M. Campbell-Bannermann avait des aspirations pacifistes bien marquées qui inquiétaient M. Asquith. Et avec ce nouveau Premier, si l'Angleterre libérale ne peut ni ne veut entrer dans la voie belliqueuse qui plairait volontiers aux Tories, il est certain que la défiance sera plus grande à l'égard de l'impérialisme britannique.

LE FURETEUR.

LA RÉORGANISATION Du Ministère anglais

On savait le premier ministre anglais, M. Bannermann, très gravement malade, et la démission de cet homme d'Etat, qui devait entraîner une réorganisation du cabinet libéral était annoncée comme un fait inévitable.

Toutefois l'on croyait généralement que cette démission ne se produirait pas avant le retour en Angleterre du roi Edouard qui actuellement villégiature à Biarritz.

L'aggravation de l'état de M. Bannermann a amené ce dernier à se démettre un peu plus tôt de ses fonctions officielles, et c'est pourquoi M. Asquith, chancelier de l'Empire, qui depuis quelque temps déjà faisait fonction de premier ministre, est venu en toute hâte à Biarritz pour conférer avec son souverain et arrêter avec lui les résolutions à prendre.

La situation étant très nette, la solution était facile à dégager. M. Asquith rentre à Londres pour y recueillir la succession de M. Bannermann.

Il est probable que le nouveau chef du cabinet profitera de l'occasion pour alléger de certains poids morts la barque qu'il est désormais chargé de diriger.

Mais les changements de personnes n'ont qu'une importance relative : il n'y a pas actuellement en Angleterre un homme d'Etat qui soit susceptible de jouer auprès du Premier le rôle que tenait autrefois M. Chamberlain auprès du marquis de Salisbury ; le chef du cabinet a les mains libres.

On peut dire qu'il arrive à son heure. Les qualités dont il est pourvu semblent faites pour les besoins d'une situation parlementaire qui s'est quelque peu modifiée depuis l'avènement au pouvoir du parti libéral.

Ce dernier est entré à Westminster avec une majorité si forte qu'elle paraissait devoir autoriser tous les espoirs et justifier tous les enthousiasmes.

Son champ d'action était illimité : le parti libéral pouvait se croire en mesure de rénover la vieille Angleterre et de présider à l'éclosion d'un ordre nouveau.

En même temps qu'il tendait une main amie au Labour party, à cette force nouvelle que venait de créer le premier effort d'émancipation de la classe ouvrière britannique, il lançait une déclaration de guerre à la Chambre des Lords, cette hautaine personification du passé.

Dans ce premier assaut dirigé contre ce réduit central de l'aristocratie, M. Bannermann était au premier rang des combattants, non pas tant à raison de l'éclat de sa fonction qu'à cause de l'ardeur généreuse de ses sentiments.

Enthousiasmé et ardent, il ne l'était pas moins en ce qui touche le rôle qu'il croyait dévolu à la conférence de La Haye.

C'est de fort bonne foi qu'il souleva la question du désarmement général qu'il se flattait de faire aboutir en dépit de toutes les objections et à l'encontre de toutes les résistances.

Ce grand humanitaire avait la foi aveugle du croyant.

Ayant vu qu'en Angleterre l'idée de progrès social qu'il représentait avait

trionphé de la coalition des intérêts groupés sous l'égide du parti conservateur, il s'imaginait qu'il vaincrait par les mêmes moyens les forces rétrogrades qui s'opposeraient à son action au Parlement international de La Haye ; et sans doute sa désillusion fut grande, lorsqu'il lui fallut se résigner à l'ajournement de la réalisation de ce projet de désarmement qui était la clef de voûte de son système politique.

La paix actuelle, c'est la paix armée, écrasante pour les budgets d'Etat !

M. Bannermann s'était rendu compte qu'en persévérant dans cette voie qu'en jetant sans compter au Minotaure de la guerre les millions arrachés au patient labeur des contribuables, on reculait fatalement l'échéance des promesses faites à la démocratie lasse d'attendre.

L'argent est le nerf des réformes sociales comme il est celui de la guerre et, comme les ressources des contribuables ne sont pas illimitées, il est impossible d'instituer un budget d'amélioration sociale, alors que le produit de l'impôt suffit à peine aux besoins toujours croissants du budget de la défense nationale.

Allons d'abord ouvrir le temple de la Paix à La Haye, avait pensé M. Bannermann ; nous causerons ensuite plus utilement avec le Labour party.

La solution qu'il demandait à la conférence de La Haye lui a fait défaut ; et, à son tour, il disparaît emportant dans sa retraite les espérances de ceux qui souhaitaient voir mettre un terme à la folie ruineuse des armements.

Il serait vain de rechercher si tous ses collaborateurs partageaient alors ses vœux et ses espoirs.

La Chambre des Lords est toujours debout ; le système de la paix armée subsiste avec tous ses inconvénients et tous ses dangers ; les classes laborieuses continuent de souffrir, de s'aggraver et de s'exaspérer.

Pour le parti libéral les temps héroïques sont passés.

Le dernier paladin a rompu ses dernières lances en faveur du progrès social arrêté dans sa marche, de l'humanité trompée dans ses espérances.

Le veto de l'Allemagne pèse sur le monde.

Il faut pourtant aboutir !

L'ère des difficultés commence ; et, avant peu, M. Asquith devra choisir entre les exigences des impérialistes et les sommations des socialistes.

Le parti libéral si nombreux, si fort en apparence, souffre d'une crise latente.

Le rêve a pris fin : la nécessité de l'action s'impose.

J. C.

Parti radical et radical socialiste

Le Comité exécutif du parti radical et radical socialiste adresse aux électeurs le manifeste suivant :

« Les élections municipales du 3 mai auront une importance exceptionnelle. Les délégués des nouveaux Conseils municipaux procéderont, en janvier 1909, au renouvellement d'un tiers du Sénat, et, en janvier 1912, au renouvellement d'un autre tiers. »

« Le vote des réformes de la haute Assemblée dépend des dispositions des sénateurs que nommeront les conseillers municipaux mandatés par le suffrage universel. »

« Le Sénat est saisi, ou va être saisi de questions capitales : retraites ouvrières, rachat de l'Ouest, impôt sur le revenu, suppression des Conseils de guerre, abrogation définitive de la loi Falloux et organisation de l'enseignement secondaire. Les réformes administratives, électorales, judiciaires, politiques et sociales, dès lors, n'aboutiront que si une majorité de sénateurs accepte l'œuvre de la majorité radicale et radicale socialiste de la Chambre. »

« Pour former, dans chaque com-

mune, une majorité de conseillers municipaux qui seconde l'action législative, nous faisons appel à tous les républicains de gauche ; nous restons invariablement fidèles à la doctrine du bloc, tel qu'il a été conçu à l'origine. »

« Le Congrès radical et radical socialiste de Nancy n'exclut que ceux qui s'excluent eux-mêmes, en reniant la patrie et la République. Leur nombre est infime, les partisans de la désertion en temps de paix, de la grève générale, de l'insurrection en cas de guerre, abandonnant à la fois les doctrines du socialisme et les traditions de la Révolution, leur propagande par le fait ne servirait qu'à favoriser l'avènement d'un dictateur et le démembrement de la France. »

« Toute entente électorale nous est interdite avec ceux qui professent ces théories meurtrières. Fidèles à notre passé, nous repoussons non moins énergiquement toutes compromissions avec les membres du bloc de droite, quelque étiquette qu'ils prennent. Le devoir des électeurs radicaux et radicaux socialistes est de chasser des mairies, aussi bien les faux républicains et les soi-disant démocrates à tendance cléricale, que les nationalistes notoires et les monarchistes impérialistes. »

« Citoyens, vous aurez à cœur de ne choisir pour conseillers municipaux que des républicains éprouvés, probes, dévoués, qui gèreront avec zèle et économie les affaires communales. Leur nomination préparera le renouvellement de la Chambre de 1910. L'union de tous les membres du bloc de gauche leur assurera une victoire éclatante. Aux élections législatives de 1908, comme aux élections cantonales de 1907, nous avons gagné de nombreux sièges. Les élections municipales du 3 mai continueront l'élimination de la réaction et marqueront un nouveau progrès des idées démocratiques. »

« L'intérêt public exige que vous ne vous laissiez influencer ni par les querelles de clocher. Restez unis, confiants, disciplinés et rendez-vous aux urnes avec l'unique préoccupation de faire triompher la République démocratique et sociale. Vive la République ! »

EN RUSSIE

La Douma a examiné le budget de la chancellerie et celui du ministère des voies et communications. La commission du budget a proposé de retrancher de ce budget une somme de 11.000 roubles parce que le ministre a illégalement soumis cette somme à l'approbation impériale dix jours avant la réunion de la Douma.

Le comte Bobrinsky, de la Droite modérée, a fait observer à ce sujet que le devoir de la Douma est de veiller au maintien des lois fondamentales et de prouver ainsi son dévouement au monarque, qui en recommande l'observation. L'orateur a proposé en conséquence d'ajouter une rouble à la somme de 11.000 roubles à retrancher du budget, afin d'affirmer ainsi les droits de la Douma en matière budgétaire.

L'Extrême Droite a fait déclarer qu'elle allait quitter la salle, attendu qu'une telle motion porte atteinte au droit du monarque autocrate. Cette déclaration a provoqué un grand tumulte sur les bancs du Centre et de la Gauche. Des cris : « A la porte ! » se sont fait entendre. L'Extrême-Droite a quitté la salle pendant le vote.

La Douma a voté, à l'unanimité, la motion du comte Bobrinsky. Elle a ensuite approuvé le budget de l'administration des voies fluviales et chaussées, duquel 1 million 300.000 roubles ont été retranchés, conformément à la proposition de la commission du budget.

Évasion de détenus politiques
A Penza, onze détenus politiques ont poignardé deux surveillants et

en ont blessé un troisième ; ils ont ensuite, par une ouverture pratiquée dans le plafond de leur cellule, escaladé le toit de la prison d'où ils ont lancé une bombe dans la cour intérieure. Puis, au moyen de leurs draps de lit, ils se sont laissés glisser le long du mur d'enceinte de la prison. Le premier a été tué par la garde ; les autres ont alors lancé une deuxième bombe d'une force explosive considérable et, à la faveur des nuages de fumée qui les enveloppaient, ils ont cherché à s'enfuir. Effectivement, pendant la lutte qui s'est engagée avec la garde, plusieurs détenus ont réussi à prendre la fuite.

INFORMATIONS

Au Maroc

Hafid veut faire la Paix

Un télégramme du consul français de Saff annonce que Sidi-Ahmed, fils de Sini-ben-Omar, est venu, au nom de Moulay-Hafid, lui faire des offres de paix.

Convois attaqués

Les M'Dakra, en attendant de se livrer à une attaque, se contentent, pour le moment, de couper les routes et de piller les convois. C'est ainsi que quatre convois privés destinés au ravitaillement de nos troupes stationnées au camp du Boucheron ont été arrêtés et enlevés, et que tous les chameaux ont été pris.

Les environs du camp du Boucheron sont excessivement dangereux, et nul ne peut s'y aventurer sans être accompagné d'une forte escorte.

Toute la région est infestée par des bandes de pillards.

Démenti

Le président du Conseil a déclaré : « M. Jaurès allégué, dans l'Humanité, qu'un député du Midi lui a montré la lettre d'un ingénieur qui est au Maroc et qui lui écrivait :

« Le 15 mars, tout a été massacré, les femmes, les enfants. C'était une leçon nécessaire. »

« Mon collègue, ajoute M. Jaurès m'a défendu d'en faire état, en me disant que M. Clemenceau avait obtenu de lui la promesse qu'il ne montrerait pas sa lettre. »

« La vérité est fort différente. M. Emmanuel Brousse a montré à M. Clemenceau une lettre du Maroc où se trouvait une phrase analogue à celle qui est rapportée par M. Jaurès, en déclarant préalablement qu'il ne montrerait pas cette lettre à M. Jaurès. M. Clemenceau lui a répondu qu'il pourrait faire de cette lettre l'usage qu'il lui plairait, mais qu'il aurait tort de la publier puisqu'elle n'émanait pas d'un témoin et que le fait énoncé était matériellement faux. »

« Il n'a été dit rien de plus. »

Le recrutement des ingénieurs

M. Louis Barthou, ministre des travaux publics, vient de mettre la dernière main aux décrets et arrêtés nécessaires à la mise en application immédiate de la loi du 24 décembre 1907 sur le recrutement des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines.

Cette loi, due à l'initiative de M. Barthou, et votée sans opposition au Parlement, améliore dans un sens très libéral la législation antérieure.

Grâce à elle, les conducteurs des ponts et chaussées et les contrôleurs des mines pourront accéder en grand nombre, par la voie unique des examens et des concours, au grade d'ingénieur. L'émulation qu'elle entraînera dans le personnel amènera un nouveau développement de son instruction professionnelle, dont l'intérêt général bénéficiera dans une large mesure.

Pour compléter cette réforme, M. Barthou vient de faire obtenir le grade d'ingénieur ordinaire à soixante-huit ingénieurs auxiliaires qui en remplissaient déjà les fonctions.

L'affaire Lemoine

La bataille judiciaire au sujet de l'enveloppe fermée de Lemoine se continue. Le parti anglais va demander au juge de Bow-Street une audience au cours de laquelle un représentant de la Banque anglaise produira l'enveloppe. Lemoine s'opposera à ce que ce représentant s'en dessaisisse ; mais le représentant, se conformant à une décision rendue récemment par la cour divisionnaire, remettra l'enveloppe au magistrat.

Alors s'engagera une nouvelle procédure. Une requête sera adressée au magistrat aux fins d'obtenir que l'enveloppe soit expédiée à la justice française. M. Lemoine fera encore opposition. Si le magistrat passe outre, d'autres ressources obstructionnistes de procédure seront mises en jeu.

M. de Bulow au Vatican

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Rome se dit en mesure d'annoncer que le prince de Bulow et le pape ont traité dans leur conversation, divers sujets concernant la ville de Jérusalem, la visite du kaiser aux lieux saints, la fondation par l'Allemagne d'un hôpital à Jérusalem et de missions catholiques allemandes en Orient, notamment en Chine.

On se montre, dans les milieux officiels allemands, très content du caractère de l'entrevue du pape avec M. de Bulow.

On déclare à la chancellerie que l'extrême amabilité et la courtoisie du pape et de M. Merry del Val, est la meilleure réponse qu'on ait pu trouver aux attaques du centre, contre la soi-disant politique anticatholique de M. de Bulow.

Le saint-siège a reconnu que l'attaque du centre n'avait en rien affecté la défense des intérêts de l'Eglise catholique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur en ce qui concerne les missions.

Echec à Roosevelt

La Chambre des représentants a repoussé la proposition, appuyée par le président Roosevelt dans son message, de comprendre quatre nouveaux cuirassés dans le nouveau programme naval.

Le vote a été nettement hostile aux vues du président, car 83 représentants seulement se sont montrés favorables à la proposition, tandis que 109 ont voté contre. Par conséquent, les autres propositions, tendant à augmenter les dépenses d'entretien de la flotte, ont été également repoussées.

M. Tawney, président de la commission des finances, a démontré dans un discours remarquable tout le danger créé au Trésor par l'augmentation énorme des dépenses navales, suivant les propositions de M. Hobson, appuyées par le président Roosevelt.

C'est, en somme, une défaite très amère pour M. Roosevelt, car si on concevait de forts doutes, depuis le début, sur le succès de cette proposition devant le Sénat, on ne pensait pas que la Chambre des représentants se montrerait aussi nettement hostile.

L'opposition s'est basée sur ce fait qu'étant données les conditions financières et commerciales actuelles de l'Amérique, le moment était loin d'être opportun pour une augmentation des dépenses navales.

Petites Nouvelles

La convention franco-allemande relative à la délimitation de la frontière de Congo français et du Cameroun, a été signée samedi par MM. de Schoen et Cambon.

— On dément formellement la nouvelle selon laquelle M. Fallières irait cet été, visiter à Vienne l'empereur François-Joseph.

— L'incinération, qui était jusqu'ici sévèrement interdite en Prusse, va être enfin admise et un projet de loi la réglementant sera soumis au Landtag dans sa prochaine session.

— D'après les dernières nouvelles, le grand écrivain russe Tolstoï serait à l'agonie.

— Un jardinier russe est parvenu à produire dans ses orangeries, plusieurs exemplaires de roses noires.

— On annonce l'arrestation à Séville des époux Jacob, commissionnaires en bijoux à Paris, qui avaient pris la fuite après avoir détourné 150.000 fr. de bijoux de prix.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés
lundi, jour de fête légale, le
« Journal du Lot » ne paraîtra
pas mercredi.

LE DÉPART de deux Compagnies du 7^e

La France Militaire a publié hier, un entrefilet annonçant le départ imminent de deux compagnies du 7^e, pour Villeneuve-sur-Lot.

On se souvient qu'il y a quinze jours, le Maire de Cahors, averti de la mesure qui menaçait notre ville, s'était rendu à Paris et qu'il avait obtenu du Président du Conseil et du Ministre de la Guerre, l'assurance que rien ne serait changé dans la garnison de Cahors.

La nouvelle de la France Militaire ne pouvait donc qu'être inexacte.

En effet, le docteur Darquier a immédiatement télégraphié à la Présidence du Conseil et, à cinq heures, il recevait la dépêche suivante :

Maire de Cahors :
NOUVELLE INEXACTE.

FONTIN,
Chef de Cabinet
du Ministre de l'Intérieur.

Il n'était pas possible qu'en moins de quinze jours, la promesse formelle qui lui avait été faite, fut retirée.

Nos concitoyens, peuvent donc être rassurés, les intérêts de la ville sont en bonnes mains. Ils sont et ils seront énergiquement défendus.

Nos remerciements et nos félicitations à M. le Maire de Cahors.

ELECTIONS MUNICIPALES

On peut dès aujourd'hui considérer comme ouverte la campagne électorale municipale.

Les listes de candidats sont en chantier dans les divers groupes politiques et nul doute que sous peu, ce soir peut-être, les électeurs ne soient fixés.

Dans tous les cas, la liste des radicaux et radicaux socialistes est entièrement terminée et dimanche elle a été approuvée en assemblée générale par les membres du Comité radical et radical socialiste.

Elle est composée de la façon suivante :

Liste radicale et radicale socialiste

DARQUIER, maire, conseiller sortant

CARLIN, 1^{er} adjoint

GAYRAC, 2^e adjoint

DULAC, conseiller sortant

TEYSSONNIÈRES, conseiller sortant

REYSSIGUIER, conseiller sortant

BRIS, conseiller sortant

GAYET, conseiller sortant

DELPORT, conseiller sortant

FERNANDES, conseiller sortant

BLANC, conseiller sortant

SASTRES, conseiller sortant

ARNAUDET, conseiller sortant

SUQUET, conseiller sortant

DURRANG, ancien conseiller

DE GÉLIS, conseiller sortant

PÉRIÉ, conseiller sortant

BAUDEL, voyageur de commerce

CAILLAU, conseiller sortant

DAVANT, propriétaire

GIBERT, rédacteur des postes

MAURIÈS, négociant

MURAT, propriétaire

PAUBERT, pâtissier

PAULUS, liquoriste

SALANIÉ, négociant

TOURRIOL, conseiller sortant

Ainsi qu'on peut le voir par sa composition, cette liste soutiendra facilement les critiques des adversaires, qui, en revanche, ne sont guère pressés de paraître.

Y aurait-il du « tirage » dans la confection de leur liste ? Tous les amis sollicités ne répondraient-ils pas aux appels pressants que la cotérie leur adresse tous les jours ?

Cela laisse sans doute bien indifférents les républicains. Mais pourquoi dans leur hâte à faire connaître à leurs lecteurs la composition de la liste radicale qui depuis dimanche était connue, pourquoi nos confrères opportunistes n'ont-ils pas donné une vague indication même de ce que serait la liste du groupe opportuno-cléricale.

Nous avons le temps ; rien ne pres-

se ; ce sera assez tôt... au dernier moment, répondent-ils.

Nous aurions mauvaise grâce de ne pas leur faire crédit de quelques jours. Attendez.

Cependant, nous tenons d'ores et déjà, à mettre en garde nos amis contre la confection et la publication probables de listes papachées où seront confondus des candidats radicaux, opportunistes, cléricaux.

Méfions-nous, car un tel amalgame d'opinions contraires a été fait durant les précédentes élections municipales ; or un peu d'attention suffira à déjouer les manœuvres d'une habileté plus que douteuse et une fois de plus nos adversaires connaîtront, c'est certain, l'amertume de la défaite.

LOUIS BONNET.

Compatriote

Notre compatriote M. Joseph Gaillard, ancien élève du lycée Gambetta, commis principal des Contributions indirectes à La Rochelle, vient d'être reçu au concours, comme rédacteur (direction générale des Contributions indirectes).

Félicitations.

Perception

M. Chambons, adjudant au 138^e d'infanterie, nommé percepteur à Bédier (Lot), est nommé à la perception de Nuars (Nièvre).

Bourses

Des bourses d'enseignement primaire supérieur ont été accordées dans le Lot aux jeunes :

Cayla (Marie-Louise), née le 18 juin 1893 à Faycelles. Le père cultivateur à Faycelles ; 4 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Saint-Céré.

Chapou (Marie-Augustine), née le 23 novembre 1892 à Tauriac. Le père cultivateur à Tauriac ; 2 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Saint-Céré.

Courdosses (Jean-Baptiste-Maurice), né le 5 août 1893 à Monpezat (Tarn-et-Garonne). Le père boulanger à Montpezat ; 3 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Montcuq.

Viillard (Basile), né le 7 janvier 1893 à Payrignac. Le père cultivateur à Payrignac ; 2 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Luzech.

FÊTES DE CHARITÉ

Mardi soir, un grand nombre de jardiniers et horticulteurs de Cahors, répondant à l'invitation du Comité général des Fêtes, se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

Le but de la réunion était d'étudier les voies et moyens à employer pour faire figurer dans la partie libre de la cavalcade du 31 mai, un char de l'agriculture et de l'horticulture digne de cette importante corporation.

Tous les membres présents ont, à l'unanimité, promis leur plus dévoué concours, et un bureau provisoire a été nommé.

MM. Ilbert, président.

Ferré, secrétaire.

Pouzergues, trésorier.

Ces messieurs se rendront, accompagnés de quelques autres, auprès des divers jardiniers et horticulteurs de la ville, pour solliciter leur concours.

Nous ne doutons pas un seul instant de l'excellent accueil qui leur sera réservé et qui leur permettra de mener à bonne fin l'œuvre entreprise.

L'idée d'une cavalcade historique et moderne a reçu le meilleur accueil de la part de la population. Déjà la partie historique est complètement réglée et prochainement nous en ferons connaître les données principales.

De leur côté les corporations s'organisent et témoignent du désir de se surpasser.

Indépendamment de celle du bâtiment qui a tracé le plan d'un magnifique char dont nous réservons la description, nous apprenons que les diverses branches de l'alimentation ont fusionné et travaillent à la confection d'un char dont l'importance sera digne de cette vaste corporation.

L'industrie du livre se propose de représenter également quelque épisode de son histoire à travers les âges ; l'agriculture figurera brillamment dans le cortège par la série des personnages qui l'ont illustrée depuis Plin jusqu'à nos jours et enfin, si nous en croyons une indiscretion, quelques groupes ou chars seraient dus à l'initiative privée dont nous devons féliciter et encourager les auteurs.

En un mot tout paraît indiquer que la ville de Cahors est désireuse de faire des fêtes qui sachent attirer et retenir ses visiteurs ; permettre aux opportunistes n'ont-ils pas donné une vague indication même de ce que serait la liste du groupe opportuno-cléricale.

Nous avons le temps ; rien ne pres-

se ; ce sera assez tôt... au dernier moment, répondent-ils.

Nous aurions mauvaise grâce de ne pas leur faire crédit de quelques jours. Attendez.

Cependant, nous tenons d'ores et déjà, à mettre en garde nos amis contre la confection et la publication probables de listes papachées où seront confondus des candidats radicaux, opportunistes, cléricaux.

Méfions-nous, car un tel amalgame d'opinions contraires a été fait durant les précédentes élections municipales ; or un peu d'attention suffira à déjouer les manœuvres d'une habileté plus que douteuse et une fois de plus nos adversaires connaîtront, c'est certain, l'amertume de la défaite.

LOUIS BONNET.

La Commission des fêtes.

Délivrance de graines forestières pour Travaux de Reboisement.

L'administration des forêts a décidé que les délivrances de graines aux particuliers, à titre de subvention en nature, n'auraient plus lieu désormais dans la conservation d'Aurillac (Cantal), Aveyron Corrèze, Haute-Loire et Lot) qu'une fois par an, et en fin d'année.

Pour les obtenir, les propriétaires devront adresser leurs demandes au conservateur ou à l'inspecteur de leurs résidences avant le 1^{er} juin.

Cette mesure a été prise en raison de l'impossibilité dans laquelle se trouvait l'administration de distribuer aussitôt qu'on le désirait au printemps les graines qui n'étaient demandées qu'en automne ou en hiver.

Avec le nouveau système, celle se trouvera en mesure de faire ses distributions entre les mois de novembre et de février qui suivront la pétition, c'est-à-dire aux époques les plus propices à la réussite des semencements.

Frères sous les drapeaux

La circulaire du 12 décembre 1907 dispose que les frères faisant partie du même appel incorporés dans des corps différents, seront, sur la demande de l'un d'eux, affectés au même corps, sous réserve des conditions d'aptitude physique particulières à chaque arme.

Ces dispositions doivent être étendues à tous les militaires appelés, sans qu'il y ait lieu de se préoccuper de la date d'incorporation des hommes que la mutation demandée doit ainsi réunir au même corps, si les autres conditions exigées par la circulaire précitée sont remplies.

D'autre part, lorsqu'un militaire sera autorisé à passer dans une section de commis et ouvriers militaires d'administration, par application des dispositions ci-dessus, la section bénéficiaire devra remplacer à son corps d'origine le militaire qu'elle recevra. S'il s'agit de restituer un homme du service armé, cet homme devra posséder l'aptitude voulue pour l'arme ou la subdivision d'arme dans laquelle il est appelé à servir.

Ces dernières mesures ont pour but d'éviter l'augmentation des effectifs des sections au détriment des corps combattants. (Notification du 28 mars 1908).

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 19 AVRIL 1908

Joyeux Briards, (P. R.), Dumaine.

Ouverture de Sylvana, Weber.

Thérèse, (valse), C. Faust.

Si J'étais Roi, (fantaisie), Adam.

Ouverture de Lestocq, Auber.

Allées Fénélon, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 18 avril 1908

Naisances

Catalifau, Yvonne, rue du Château-du-Roi, 27.

Guillard, Jean-René, rue Labarre, 31.

Delsol, Marie-Jeanne-Anne, rue Daurade, 8.

De la Garrigue, Antoinette-Sophie-Fernande, rue du Portail-Alban, 3.

Nattes, Yvonne-Marie-Berthe, rue des Cadourques, 16.

Rivière, René-Marie-Paul, quai de Regouze, 27.

Lacaze, Claudine-Marthe-Eugénie-Odette, rue des Jacobins.

Publications de Mariages

Escrouzailles, Jean-Baptiste, garçon d'hôtel et Fau Alexandrine, dite Hélène, cuisinière.

Macarie, Gustave-Léo, sergent-fourrier au 7^e de ligne, et Ragot, Isaurer, s. p.

Cammars, Gustave, employé de commerce, et Albert, Léa-Rachel, s. p.

Mariages

Monteils, Marius, ferblantier, et Darnal, Maria, Jngère.

Décès

Cussac, Jean, s. p., 53 ans, célibataire, Hospice.

Capelle, André-Louis-Pierre, 5 mois, rue de l'Abreuvoir, 10.

Durand, Antoine, gendarme en retraite, 81 ans, rue Saint-Maurice, 2.

Lavergne, Jean-Pierre, domestique, 43 ans, Hospice.

Labie, Étienne, entrepreneur, 65 ans, rue Vayrols, 8.

Conaillac, Étienne, cultivateur, 67 ans, célibataire, Hospice.

Applaudissons à cette généreuse

initiative car on ne pouvait mieux associer l'utile à l'agréable.

Un deuil cruel ayant frappé M. Dubernet, notre dévoué secrétaire général, il a dû abandonner ses fonctions.

La Commission tient à lui renouveler ses sincères condoléances et l'expression des regrets que son départ lui a causé.

A l'avenir les communications devront être adressées à M. Marmiesse, secrétaire général, 1, rue de la Charre.

Nos DÉPÊCHES

Paris, 17 Avril, 2 h. 10 s.

Sanglant combat au Maroc

Une dépêche du colonel Pierron confirme l'attaque du camp français à Menabba par la harka. Nous avons eu 19 tués et une centaine de blessés. Les Marocains ont laissé 125 morts. La défaite de la harka a été complète.

Fin du lock-out

Le lock-out du bâtiment à Paris est terminé ; le travail reprendra lundi.

Le général Lyautey à Paris

M. Clemenceau et le général Lyautey ont conféré dans la matinée.

Télégrammes reçus aujourd'hui

Paris, 18 Avril, 7 h. 50 m.

Au Maroc

M. Clemenceau a quitté Paris allant à Biarritz où il séjournera deux jours. Avant son départ M. Clemenceau a reçu le général Lyautey en présence du général Picquart.

A la suite de cet entretien, le gouvernement a télégraphié au commandant des forces sudoraises de poursuivre la harka de Mengoub. Un nouveau combat est imminent.

En Italie

L'escadre italienne a quitté inopinément Naples se dirigeant vers le Levant. Le but du départ est tenu secret.

En Russie

Toutes les forces militaires et navales seront placées sous les ordres d'un généralissime, le grand duc Nicolas remplira ces fonctions.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Le Comité républicain radical s'est réuni le dimanche, 12 avril, à la mairie d'Arcambal, sous la présidence de M. Girma Henri, président.

Dans un esprit de justice et de solidarité que tout le monde comprendra, M. le Président croit devoir rendre compte à l'Assemblée que les calamités déversées contre M. le maire, M. Conquet Jean, fils, de Mondiers et le vale de ville, à propos du mandat de feu Conquet, étaient absolument injustifiées, ainsi que la déclaration et l'avenement du plaignant qui a reconnu être l'instrument d'adversaires que tout le monde a jugés et jugera.

Il nous serait aisé de tirer parti de cette situation pour montrer la lâcheté et l'ignominie des attaques dont nos amis ont été l'objet. Mais il suffit que la perfidie et le déloyauté de ces attaques éclatent au grand jour pour que notre parti soit vengé.

Les agitateurs qui ont voulu profiter d'une affaire louches pour atteindre l'honorabilité des nôtres et tromper le public à leur profit, au moment même où va avoir lieu le renouvellement du Conseil municipal, relèvent de notre dédain, mais non pas de notre haine.

En présence d'un tel état de choses, le Comité adresse l'hommage de sa sympathie à M. le Maire et à ses amis pour le courage et le sang-froid qu'ils ont opposés aux accusations ignobles suscitées contre eux.

La campagne de nos adversaires n'avait d'autre but que de désorganiser un groupe politique redoutable et compact. A cette manœuvre qui a pitoyablement échoué, notre Comité répondra en resserrant les liens qui unissent chacun de ses membres, et c'est dans un esprit d'entente et de solidarité parfaite que nous lutterons, en mai prochain pour le triomphe des braves gens contre les vils accusateurs des vrais et loyaux républicains.

Larroke-des-Arcs

Une réponse. — A la date du 12 avril dernier a paru dans le journal de l'« Ex-précepteur », sous le titre de « Trinité blocarde », un article injurieux à l'adresse de la majorité républicaine de la Municipalité de notre commune. Cet article est signé « Un groupe d'électeurs ».

Bien que ces électeurs se disent de vrais et sincères républicains, nous n'hésitons pas à reconnaître en eux des réactionnaires, des hypocrites qui n'osant

attaquer en face la fraction républicaine de notre municipalité, prennent un chemin détourné pour vilipender les actes de nos meilleurs édiles.

Au reste, les accusations portées par « un groupe d'électeurs » sont formulées en un verbiage confus où abondent les épithètes grandiloquentes qui sentent le pédant à plein nez, mais où pas un fait n'est cité, pas une preuve n'est apportée qui puisse donner à leurs assertions quelque apparence de vérité.

En outre, le titre de « Trinité blocarde » nous faisait entendre qu'il s'agissait de trois de nos principaux édiles dont les faits et gestes étaient jugés répréhensibles par ce bon groupe d'électeurs. En réalité c'est notre Maire seul qui est pris à partie.

Et qu'a-t-on trouvé à critiquer dans sa vie d'homme politique ? Rien, absolument rien. Nous étions en droit d'exiger un examen attentif et, si l'on en voyait la nécessité, une critique judicieuse de ses principaux actes en tant que Maire de notre commune. Or, les auteurs de l'article « Trinité blocarde » se refusant de parti-pris à jeter un coup d'œil sur la gestion des affaires municipales se sont simplement rabattus sur la vie privée de notre Maire, et dans un factum où la méchanceté le dispute à la mauvaise foi, ont accumulé injures sur injures, espérant ainsi le diminuer dans l'esprit de ses administrés.

Notre intention n'est pas assurément de relever les termes injurieux qu'une bande d'énergumènes ont trouvés bon de proférer à l'adresse de notre sympathique Maire à la veille des élections. Nous tenons simplement à protester contre des procédés aussi bas, aussi vils. Nous ne voudrions pas surtout laisser croire que l'opinion de quelques égarés soit celle de la majorité des électeurs de Larroke.

Ceux-ci, en effet, sont pour la plupart de bons et sincères républicains. Oui ! nous le proclamons avec fierté, nous sommes de vrais républicains, ennemis de toute réaction de quelque nom qu'elle s'intitule, prêts à démasquer tous les fourbes, tous les imposteurs, tous les transfuges aux allures louches qui par des agissements secrets et sous le prétexte de satisfaire quelque vengeance personnelle, voudraient livrer notre commune aux mains des réactionnaires.

Nous ne savons pas, et nous ne voulons pas savoir, si les délibérations du Conseil municipal ont été élaborées dans l'arrière-boutique d'un démocrate ardent ; mais ce que nous savons bien c'est qu'elles ont été dirigées par un ardent démocrate ; c'est que ces délibérations ont abouti, grâce à cet ardent démocrate qu'est notre Maire, grâce aussi au concours toujours dévoué de ses collègues républicains à des résultats appréciables pour le bien-être de ses administrés.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement les principaux actes de cette majorité républicaine. C'est le puits communal réparé et embelli ; ce sont diverses rues, la rue du Merle, véritable dépôtier autrefois, la Carrière affreusement ravagée par les eaux qui ont été rendues praticables. Le chemin du Pech, si étroit, si abrupt a été élargi, et, grâce à un mur de soutènement rendu accessible aux véhicules. Un ponceau a été jeté sur le ruisseau d'Escabasse ; une barque a été achetée et mise à la disposition des propriétaires de la rive gauche du Lot. Ajoutez à cela l'acquisition d'un corbillard dont tout le monde est unanime à reconnaître l'utilité.

Telles sont les améliorations apportées dans notre commune par cette fraction soi-disant « jacobine » de la municipalité. Leurs promesses n'étaient donc pas aussi fallacieuses qu'on veut bien le dire ? Qu'on mette maintenant en regard de ces actes les faits et gestes de l'ancienne municipalité. Celle-ci, pendant 20 années qu'elle a eu la direction des affaires, ne nous a donné l'exemple que d'une honteuse inertie, laissant tout aller à van-l'eau, gaspillant on ne sait trop comment les revenus communaux dont pas un centime ne fut dépensé en vue de l'amélioration soit des chemins soit des édifices publics.

Voilà les faits que nous aurions voulu voir cités par nos détracteurs : ils ont mieux aimé recourir aux injures et toucher à la vie privée de notre maire. Mais nous laissons tous cette vie, nous savons qu'elle est à l'abri de tout reproche, de toute flétrissure. Ceux-là, au contraire, qui prétendent couvrir de boue le meilleur de nos édiles, sont-ils si purs, si intègres qu'ils puissent s'écrier en censeurs sévères de la conduite des autres ? Nous ne le croyons pas. Oh ! loin de nous la pensée de soulever le voile qui couvre leurs actes privés. Mais si jamais les circonstances nous obligent à soulever ce voile, que de rochers, que d'infamies ne découvrirons-nous pas peut-être !

Que ces messieurs du groupe veuillent bien ne pas l'oublier.

Ainsi donc qu'ils ne se privent pas, s'ils y trouvent du plaisir, de raconter la vie de notre maire. Ils ne nous apprendront rien que nous ne sachions déjà. Nous savons qu'il fut hier, comme aujourd'hui, un ferme républicain ; nous savons surtout que tous ceux qui ont fait appel à son concours, ont toujours reçu un accueil plein de cordialité et de bienveillance.

Mais, nous vous connaissons tous, Monsieur le maire, et nous pouvons affirmer ici que vous avez l'estime et la sympathie de tous les vrais républicains qui le 3 mai sauront faire leur devoir en vous apportant en foule leurs suffrages. Laissez donc aboyer les quelques roquets rageurs qui en veulent à votre écharpe. C'est parce qu'elle se voit réduite à l'impuissance que la meute des cléricaux et des renégats hurle si fort autour de vous. Mais vos actes parlent plus haut que tous ces hurlements.

(A suivre).

Un groupe de vrais républicains.

Francoules

Propagande électorale. — Depuis bien longtemps le général en chef du parti réactionnaire prépare un asaut formidable contre les solides remparts

des républicains. Quand le donnera-t-il cet assaut ? Ce sera le 3 mai.

Or depuis la chute de son parti il fait pousser des récoltes à l'aide de ses fidèles d'élite ; car il ne se hasarde pas à accompagner son escorte il préfère se tenir à l'abri de la mitraille.

Il essaye par tous les moyens de gagner la confiance des cléricaux. Dimanche jour des Rameaux, se dit-il, tous les hommes seront à répres, je m'en vais leur faire peur ; il faut que je leur fasse un sermon. Un sermon ? Non, une lecture. Le pauvre homme est trop préoccupé, la mémoire lui fait défaut.

Or il parla de l'enfer, il en sonda toutes les profondeurs et cela en connaissance de cause, comme s'il y avait été.

Il s'était tellement échauffé en parlant ainsi que je croyais qu'il allait éclater. Il grondait tellement fort que les bigotes tremblaient d'effroi et étaient prêtes à s'évanouir en lui entendant raconter les cruautés de Lucifer !

D'abord il dépeignit les brasières infernales, puis il parla de la privation de la vue de Dieu ; car dit-il, en enfer on a toujours une tendance à voir l'éclair suprême tout comme lorsque l'amoureux aime à voir sa petite amie qu'elle soit cadurcienne, parisiennaise ou toulousaine.

Pauvre homme !

Il veut avoir les électeurs par la ruse, avant les derniers jours de Pâques.

Or il possède une autre manière de ramener les électeurs à lui elle est certainement très efficace. C'est dans la pratique de la médecine : il guérit radicalement les coliques, le mal de chand et les cors aux pieds, et cela absolument gratis. Mais il faut que le 3 mai l'on vote pour ses fantaisistes candidats.

Alors il espère trancher d'un seul coup de sabre la tête de cette sacrée Marianne qui ne veut plus comme autrefois se laisser fouiller les poches et ne veut pas être gouvernée par les misérables réactionnaires. Mais le 3 mai la bande des forcés et des cléricaux mordra la poussière. Ce sera de toute justice.

LOU TIRODOU.

Saint-Cyprien

Mutuelle bétail. — Dimanche a eu lieu l'assemblée générale de la Mutuelle bétail.

L'assemblée, après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos, rendus par M. Clauzet trésorier, a :

1

Montouq
Conférence. — Dimanche 12 avril. M. Tuzet, inspecteur du trafic de la Compagnie d'Orléans, a parlé devant un auditoire nombreux sur les améliorations à apporter dans la culture et l'expédition des produits agricoles de la région. Après avoir rappelé que sa dernière conférence remontait à 1904, il a exprimé ses regrets de ne pouvoir venir plus souvent entretenir les agriculteurs de la région. Il ajoute qu'il aurait été heureux de voir des dames dans la salle. Malheureusement aucune n'a répondu à son invitation. Il avait pourtant d'excellents conseils à leur donner sur l'élevage de la volaille, la production des œufs, etc. Puisqu'elles ne sont pas là, etc. M. Tuzet se contente de renvoyer les propriétaires à son article sur l'insuffisance des œufs en France paru dans la Dépêche du jour. A ce sujet et en passant, il engage ses auditeurs à s'intéresser plus qu'ils ne le font d'ordinaire aux questions économiques traitées dans les journaux.

S'élevant contre l'inertie et l'esprit routinier des cultivateurs, M. Tuzet leur reproche de n'avoir tenu aucun compte des conseils qu'il leur avait donnés il y a quatre ans. Il les engage à regarder autour d'eux, à franchir par la pensée les limites trop étroites de leur horizon, à voir les améliorations incessantes apportées, à l'étranger, dans les diverses sortes de cultures. Il montre avec force les graves dangers que la concurrence des pays voisins fait courir à notre agriculture. Il y a nécessité immédiate de paraître au danger, en mettant comme font nos rivaux, plus de méthode et d'esprit scientifique dans l'exploitation du sol.

Au cours de ses nombreux voyages d'études, M. Tuzet a constaté que l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne surtout, quoique moins favorisées que nous par la nature, nous battent cependant pour des produits dont nous devrions avoir le privilège grâce à la douceur de notre climat et à la fécondité de notre sol. Il a dit, qu'au point de vue local, il était vraiment pénible de voir cette belle et fertile vallée de la Bargaonne si mal exploitée. L'arbre fruitier n'y a pas la place qu'il devrait occuper. Le conférencier est convaincu qu'on pourrait, en grande partie, replanter nos coteaux dénudés et pourtant si bien exposés. Le pays y gagnerait en beauté et en salubrité, ce serait en outre une source de revenus pour l'agriculteur, à la condition toutefois de bien choisir les variétés, de ne pas lésiner sur le prix des jeunes plants, et de pratiquer une taille rationnelle, au lieu de faire subir aux arbres une vraie mutilation comme font la plupart des propriétaires de cette région.

Parlant de la vigne, M. Tuzet conseille aux expéditeurs de raisins, de ne pas se borner à la culture du chasselas, de faire une place aux raisins à gros grains et à chair ferme. Ces derniers fruits ont l'avantage de mieux résister aux voyages, de se conserver plus longtemps, de se vendre à un prix parfois plus élevé et de trouver à l'étranger un écoulement souvent plus facile.

Le commerce d'expédition est entendu par certains de manière intelligente et imprévoyante pour ne pas dire plus. La marchandise est de mauvaise qualité, mal soignée, et on cherche par des moyens peu honnêtes à en masquer les défauts. Conséquence : l'acheteur étranger délaisse nos produits et va s'adresser à des fournisseurs plus consciencieux. On nous tient en méfiance, et peu à peu nous perdons du terrain sur les marchés des pays voisins. Soyons honnêtes, soyons d'un soin minutieux dans l'appréhension et l'emballage des produits, si nous voulons conserver la bonne place que nous occupons encore sur les marchés étrangers. En patriote convaincu et éclairé, M. Tuzet exhorte nos agriculteurs à ne pas se mettre dans la cruelle situation de rester un jour impuissants, devant leurs récoltes invendues. A eux seuls ils devront s'en prendre. C'est pourquoi il est venu une fois encore jeter le cri d'alarme.

En terminant, il regrette de ne pouvoir entrer dans d'autres détails pourtant nécessaires ; mais le temps lui est mesuré. D'autres questions auraient mérité qu'on s'y arrête, entre autres la culture des prairies et l'élevage des bestiaux. Ce sera l'objet de conférences ultérieures. Que les agriculteurs de la région forment une petite société cantonale d'agriculture. On y mettrait à l'étude les questions intéressant le pays, et le conférencier se ferait un plaisir de venir plusieurs fois par an apporter les fruits de son expérience et de son observation ; chacun pourrait ainsi profiter des enseignements qu'il aurait recueillis au cours de ses tournées.

Non compatriotes sont trop soucieux de leurs intérêts pour ne pas profiter de l'offre généreuse de M. Tuzet. Ils n'auront garde de se priver des lumières d'un homme de la valeur et de la compétence de M. l'inspecteur du trafic qui est en même temps d'ailleurs professeur d'agriculture. Ils suivront ses conseils et organiseront une société agricole dont ils seront les premiers à recueillir les fruits. Ils auront ainsi fait à la fois œuvre de prévoyance et œuvre patriotique.

Tour-de-Faure
Fêtes d'inauguration de la nouvelle mairie. — La municipalité recevra les invités et l'Avenir Cadurcien arrivant par le train de Cahors.

8 h. 1/2. — La musique fera le tour de ville, salves d'artillerie.

9 h. — Visite à la nouvelle mairie ; l'Avenir exécutera un morceau de pied ferme sur la place de la Mairie.

Midi. — Banquet ; l'Avenir Cadurcien donnera un concert pendant le repas.

3 à 4 h. — Conférence faite par M. Ilbert, secrétaire de la Fédération nationale des planteurs de tabac. Les planteurs des communes voisines sont invités à y assister.

4 à 5 h. — Concert donné par l'Avenir Cadurcien devant la mairie.

5 à 7 h. — Bal champêtre sur la place de la Mairie.

7 h. — Départ de l'Avenir Cadurcien. (Pas redoublé en se rendant à la gare). 9 h. du soir. — Bal de nuit.

Bourses des lycées et collèges. — Le jeune Ruilhes Paul, élève de notre école publique, vient d'être reçu au concours des bourses des lycées et collèges, (1^{re} série).

Félicitations au jeune Lauréat et à M. Roques, notre sympathique instituteur.

Publiations Pierre Lafitte et Co
LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 500, du 18 Avril
Les progrès de l'aviation, par François Peyrey.
Le Meeting de Monaco, par F. A. Wueel.
Tous les imitent. — Peu les égalent ! Stayers et sprinters, par Jacques Mortane.
Le « Sizaire et Naudin » Champion de la mer.
Superbe Photographie double-page. Les chevaux attelés au Concours Hippique, par Gaston Roy.
Le prix Hocquart et le Biennal, par René Riouard.
Après le Concours Hippique, par Boiard.
Cet intéressant numéro est illustré de nombreuses et saisissantes photographies.

Arrondissement de Figeac
Puybrun
La mauvaise foi de la majorité. — Une commission de trois conseillers fut désignée par le Conseil municipal pour la répartition des secours aux victimes de la sécheresse, et M. le maire dont tous les actes ont un but électoral, proposait tout bas que seul il ne pouvait rien faire, mais qu'on ferait supporter à notre parti la responsabilité de la mauvaise répartition.

La commission se réunit, mais M. le maire, qui écoutait aux portes, troubla son travail, et l'on se retira sans signer. Le lendemain Fracasse fit ajouter ses amis et raya ceux qui n'avaient pas le don de lui plaire ; la commission ne fut plus réunie à ce sujet pas plus que le Conseil.

Quels sont les responsables de la mauvaise répartition ? La majorité ou la minorité ?

La même chose s'est produite pour l'assistance médicale gratuite : le parti républicain à deux amis sur sept au bureau de bienfaisance et deux sur douze au Conseil municipal et cependant c'est encore cette minorité qui l'on rend responsable des nombreux radiations opérées cette année, on prend donc tous les contribuables pour des gogos ?

Du grand manitou, de telles affirmations ne nous étonnent guère, mais nous nous apercevons que cette manie est contagieuse. N'avons-nous pas appris que M. de l'Ecuyère accusait le Comité d'avoir fait fixer le taux de l'allocation aux vieillards à cinq francs ; il y a cependant dans le canton quatre autres municipalités réactionnaires sur dix-sept et dans aucune autre le taux n'est si réduit pour tous les assistés indifféremment.

Il est bien simple d'expliquer pourquoi on a agi ainsi.

Chez nous : Avec une somme plus élevée, nos vieillards fussent devenus trop indépendants et nos gouvernants n'eussent pu les faire voter à leur aise.

Pour qu'un parti ait recours à de tels moyens, il faut qu'il soit bien malade !

Mais voici plus fort et qui éclaire d'un nouveau jour la sincérité des affirmations voulant faire retomber sur le Comité la responsabilité des diverses fautes commises : sur la liste d'assistance médicale très réduite arrêtée par le bureau de bienfaisance et le Conseil municipal, M. le maire, à lui tout seul, ajouta de sa propre autorité le nom d'un étranger métray à Liourdres depuis deux ans et qui n'a d'autre titre à l'assistance que celui d'être inscrit comme électeur à Puybrun au titre d'ami de la municipalité.

Tous ces faits se passent de commentaires, mais nous les signalons à l'indignation des amis de la vérité.

Jacques BONHOMME.

On nous prie d'insérer :
Dernièrement avait lieu à la gare de Puybrun la conversation suivante entre l'un des plus gros bonnets du parti réactionnaire de cette commune et M. B. de Bretenoux : celui-ci interpella X. en lui disant « Dites donc, il paraît que votre maire fait toujours des bêtises ? »
A ! il n'en fera jamais assez ! Je voudrais qu'il en fasse encore de plus grosses, enfin qu'il s'use tout seul !
Alors vous n'en voulez plus de lui ?
Nous voterons et ferons voter pour lui comme conseiller, seulement nous voudrions lui faire faire assez de sottises pour qu'il devienne impossible comme maire !
J'ai tenu à faire connaître publiquement à mon ancien camarade Paul, cette conversation dont j'affirme l'authenticité.

Un Camarade
Cajarc
Dimanche dernier après la représentation de « La Passion » où 342 catholiques — chiffre contrôlé — furent de leur propre aveu « religieusement volés », le Comité libéral de Cajarc s'assembla en réunion plénière, en vue des prochaines élections municipales.

Le maire, président, présenta sa liste

des seize « quarantins » qui affronteront la lutte le 3 mai ; quelques protestations s'élevèrent au sujet de plusieurs noms mais le « grand Pontifé » de la bombe, s'élança à la tribune et dit : « J'ai eu le bon bistouri, le premier qui flanche, je lui perce le cœur pour en retirer la bête qui m'est chère, soyons donc unis et la défaite est à nous. Si le peuple murmure et si les citoyens libres ne veulent pas voter pour nous, je suis là, on inondera Cajarc de lettres anonymes et je me... terrerai. »

Le curé spécialement convoqué donna la bénédiction du Très-Haut et la réunion prit fin aux cris de « Vive Dieu ! Honneur au Pape ! »

C'est du bluff dirait Calino !

UGÈNE.

Gréalou
Société de tir. — Sur l'initiative de quelques personnes, dévouées il vient de se former à Gréalou une société de tir. Le bureau de la dite société qui a été nommé tout récemment est ainsi composé :

Président : Marcel Ausset.
Vice-Président : Maurice Galié.
Directeur du tir : Auguste Pechberty.
Secrétaire : Joseph Laferrerie.
Trésorier : Armand Tremoulet.
Instructeur : Albert Tremoulet, ex-sergent au 7^{me} de ligne.

Commissaires : Albert Ausset, Joseph Gasc, Faustin Touze, Louis Parra, Vincelas Cabrignac et Paul Laferrerie.

Environ 40 adhésions ont été reçues et déjà pas mal d'autres personnes ont promis de se faire inscrire.

Nous engageons vivement tous les jeunes gens surtout à faire partie de cette société, qui par le dévouement et les connaissances techniques de son instructeur les instruira sur tous les points des principes du tir et leur rendra ainsi plus facile la théorie qu'ils auront à apprendre sur ce point à leur arrivée au régiment.

Ayant déjà une carabine à sa disposition, la société a décidé de faire son premier tir le dimanche 26 avril à 3 heures du soir, dans la cour de la maison d'école des garçons.

Toutes les personnes qui désireront se faire inscrire, les adhésions seront reçues tous les jours en son domicile par le secrétaire.

Les cotisations se payent d'avance : 0 fr. 50 par semestre.

Arrondissement de Gourdon
Concorés
Le Bureau télégraphique créé à Concorés sera mis en activité le 1^{er} mai prochain.

Souillac
Fête du port. — Les habitants de notre charmante banlieue se préparent à célébrer dignement leur fête annuelle du jour de Pâques.

D'ores et déjà, les organisateurs ont préparé un programme des plus attrayants.

Bal champêtre, jeux divers, courses nautiques, fête foraine, brillantes illuminations, telles sont les réjouissances que le comité d'organisation offrira aux nombreux promeneurs.

Chez nos voisins
Lot-et-Garonne
MONSEMPRON-LIBOS
Quels sont les rapports entre le Bourg de Monsemproun, la campagne et Libos : je vais essayer de les résumer :

Augmentée à dessein par quelques personnalités éminentes de Monsemproun, une seule crainte : voir la section de Libos dépasser en population celle de Monsemproun, et accaparer la Mairie à son profit. Pour être juste il faut reconnaître que les grands meneurs, les orateurs intransigeants de cette section, souffrent sur le fond de la division, prononcent, à tort et à travers, des paroles retentissantes aimant les esprits, semant les germes de la haine. De part et d'autre on se livre à des inscriptions fantaisistes pour augmenter le nombre des électeurs. Moyens bien peu pratiques et peu sérieux qui doit prouver la masse des électeurs réfractifs. Je voudrais établir que le bourg de Monsemproun s'est attribué la plus forte part du produit des impôts.

En remontant de 20 ans en arrière, nous avons vu dilapider les fonds communaux par le simple caprice de conseillers rancuniers ; tel le procès Péchier, le terrain Bergé qui fut coté inutilement sept à huit mille francs à la commune. La route aboutissant à l'église, celle du Limouzi, tracée à grand frais, celle projetée sur Condezaygues, intéressent bien peu de propriétaires, ont coûté ou coûteront encore de grosses sommes dépensées pour faciliter les voies d'accès au seul profit du Bourg.

Toutes ces améliorations sont justes, utiles, de première nécessité c'est vrai, vous allez bâtir une école indispensable absorbant, pendant de longues années les revenus communaux. Il le faut, j'en conviens. Mais pendant ce long espace de temps qu'avez-vous dépensé pour la campagne ? Quelles réparations faites ou prévues pour les chemins ruraux des régions placées à droite ou à gauche de la route de Vauris ? que peuvent penser de vous les électeurs habitant sur les chemins de Crauzies à Merle et au Falot, Du Touray et à la Jasse, de Bezombes à l'Hastancou et à la Mème vous avez bien su attacher les conseillers municipaux de la campagne en exploitant la crainte de Libos : mais vous n'avez rien fait pour leurs contrées déshéritées.

Et de même que pour Fumel je vous dirai ce n'est ni juste ni démocratique. Vous avez chez vous l'eau à discrétion, la lumière à volonté, de bonnes routes pour vaquer librement à vos affaires. Mais jusqu'à ce jour la campagne n'a

rien eu, et continue à patagner dans la boue.

Je dois convenir qu'en ce qui concerne Libos, et à part la suspicion où vous tenez ses habitants, vous paraîtiez revenir à des sentiments plus raisonnables. Vous dites à plaisir que vous avez accordé à cette section : 1^o le bureau télégraphique ; 2^o l'agrandissement du cimetière et celui de l'école, vous promettez à l'avenir l'eau en abondance ; ces mesures ne sont pas des faveurs elles sont justes, je tacherai de le prouver dans un autre article.

(A suivre).

Quartier de l'Usine
Cela a été déjà écrit, mais il est utile de le redire avant les élections.

Libos, comme la campagne, a dans le passé été sacrifié. On lui accorde comme une grâce, l'agrandissement du cimetière, mais on semble oublier que la concession de terrain ont, bien au-delà couvert la dépense, on lui donne le bureau télégraphique. Mais tout le monde en bénéficiera. Ne doit-on d'ailleurs pas favoriser les nombreux commerçants patentés de cette section. On signale l'agrandissement de l'école. La part de la dépense du budget communal sera bien peu élevée, la subvention de l'Etat venant largement en aide, et oublie-t-on à Monsemproun que le poids public à Libos donne un revenu de 500 francs environ, de quoi couvrir un emprunt de 12.000 francs, somme plus que suffisante pour payer les améliorations qui s'imposent. Sincèrement, je le demande à la majorité du Conseil, je le demande au maire, et je fais appel aux sentiments démocratiques qui l'animent, n'est-il pas de toute loyauté de répartir également les dépenses entre toutes les fractions de la population. La campagne, la section de Libos, payant les impôts comme le bourg de Monsemproun doivent participer à la juste répartition des revenus.

Ne serait-il pas équitable et de bonne politique de faire cesser les divisions de section à section. Je n'habite pas la commune, mais je sais que plusieurs électeurs s'y emploient activement. Je suis certain qu'en laissant parler sans y prêter attention, en remplaçant au besoin, les exaltés des deux bords, l'union utile, indispensable pour mener à bien les affaires de cette importante commune. Je préconise l'entente de Fumel et Monsemproun pour donner aux habitants du quartier de l'Usine et à ceux des deux sections de Libos l'eau indispensable à la santé publique.

Aux électeurs de dire s'ils veulent continuer à être représentés par de bruyants parleurs, causant de tous et de tout sans jamais aboutir, ou élire comme nouveaux conseillers quelques hautes personnalités républicaines ayant l'autorité et surtout les capacités voulues pour mener à bien les réformes nécessaires.

Villers-le-Sec (Marne), 19 Nov. 07. — J'étais toujours constipé, j'avais des douleurs de tête et de reins. Depuis que je prends des Pilules Suisses, constipation et douleurs ont disparu. BAILLY (Sig. lég.) 1 fr. 50 la boîte franco. Glaescl, pharmacien, rue Grammont, 23, Paris.

Bibliographie
Le harem d'un pachà turc, la vie que l'on y mène, les distractions que l'on y prend, autant de sujets de curiosité ! Mon Dimanche satisfait cette semaine cette curiosité si légitime en un très curieux article — qui peut être lu par tous et par toutes — Les Mystères du Harem. Dans le même numéro, on trouvera un article qui présente, non seulement un vif intérêt, mais aussi une très réelle utilité : Saluz : Voilà les maîtres-chanteurs. Les moyens de nous préserver de ces malfauteurs y sont clairement indiqués. De charmantes fantaisies comiques ; un point délicat ; l'Amateur de Potraits ; un très curieux Cinématographe (9 plaques), un grand roman illustré, une page pleine de jeux et de belles histoires pour les enfants ; un grand concours avec nombreux prix, complètent ce remarquable numéro et en font la plus agréable des lectures de la famille. Mon Dimanche est en vente partout chaque vendredi au prix de 10 centimes. Demandez des numéros spécimens à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris (1^{er}) qui vous les enverra gratis et franco.

JOURNAL DE LA JEUNESSE — Sommaire de la 1846^e livraison (18 avril 1908).

La dernière des Spartiates 1821, par Gastave et Georges Toudoux. — Les secrets de la présidiation : Doubles fonds... sans double fond, par S. J. de l'Escap. — Nora, par M^{me} Chéron de la Bruyère. — Musée de poupées. — Duplex, par E. Guénin.

Abonnements, France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Co, boulevard St-Germain, 73, Paris.

LE BON JOURNAL
Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 19 avril 1908.

Paul Bourget : L'échéance. — A. de Gériolles : Pâques exotiques. — Jean Berthelot : Le Journal de Marguerite Plantin. — Alfred Rambaud : L'empereur de Carthage. — Pierre Maël : L'Enigme du Transévère. — Variétés : notes d'élegance, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Sommaire du Monde Illustré
La mort de l'ambassadeur d'Italie à Paris a été l'événement de la semaine, et c'est la importante actualité est notée dans le Monde Illustré.

Le Monde Illustré par deux pittoresques gravures : Les obèques du Comte Tornelli : Le cercueil placé sur le char funéraire dans la cour d'honneur de l'ambassade. Le corps diplomatique figurant au cortège officiel.

Entre temps, on s'est fort intéressé à l'expédition arctique française et au départ de « Jacques Cartier », qui a eu lieu le 12 avril, à Dunkerque. Deux pages sont consacrées à ce sujet : dessins et photographies ingénieusement combinés par le dessinateur maritime H. Rudaux.

Une quantité d'autres illustrations et articles : Elections de Lisbonne, Evénements marécains, Actualités anglaises. Théâtre, etc., complètent le vif intérêt de ce numéro si varié et si artistique.

SANTÉ, FORCE ET BONNES DIGESTIONS.

La force de bien penser, de bien travailler, de bien dormir et de jouir de l'existence dépend surtout de l'aplitude de vos organes digestifs à extraire les éléments nutritifs de vos aliments. Lorsque la digestion se fait mal, comme c'est le cas lorsque vous souffrez de la dyspepsie, le corps dépérit, quelle que soit la quantité de nourriture que vous prenez. En même temps votre corps se remplit de poisons, car les éléments non digérés fermentent dans l'estomac, produisant des matières toxiques qui pénétrant dans le sang, créent des maladies et causent les maux de tête, la langueur, la perte d'appétit, les palpitations et toute espèce d'autres affections du sang et des nerfs.

Lorsque par suite d'une mauvaise alimentation, de modifications climatiques, de surmenage, l'estomac, le foie, les reins ne remplissent plus convenablement leurs fonctions, il n'existe pas de remède qui puisse vous rendre plus rapidement la santé et la vigueur que la Tisane américaine des Shakers. Comme tonique et stomacal, aucun remède ne la surpasse.

Voici une attestation, entre mille, montrant sa souveraine efficacité : L'auteur en est M. D. Dubarry, officier, 84, rue Fort-Denis, à Bordeaux, et elle est datée du 31 janvier 1908 : « Grâce à la Tisane américaine des Shakers, j'ai été complètement guéri de mauvaises digestions qui m'avaient fait beaucoup souffrir. Après les repas, j'avais une sensation de gonflement et des douleurs tellement aiguës que je ne pouvais pas me courber. Je vous suis très reconnaissant de la guérison dont je suis redevable à votre Tisane. »

Cela prouve une fois de plus la grande valeur de la Tisane américaine des Shakers. En vente dans toutes les Pharmacies. Demandez à M. Puybrun, pharmacien à Libos, sa brochure gratuite.

Bulletin Financier
Paris, 17 Avril.

Notre marché est dénué aujourd'hui de toute indication la Bourse de Paris étant seule ouverte. Les transactions sont absolument nulles.

Notre 3 0/0 vaut 98,47.

Les fonds russes sont stationnaires : le Consolidé cote 84,85, le 3 0/0 1891, 70 et le 5 0/0 nouveau 93,50. L'Extérieure clôture à 93,75 ; l'Italien à 103,85 ; le Portugais à 62,10 et le Turc à 94,90.

Dans le groupe des chemins français le Lyon à 1891 est seul coté à terme.

Nos établissements de crédit sont assez bien tenus ; la Banque de France s'inscrit à 4.250, la Banque de Paris à 1.450 et le Crédit Lyonnais à 1.170.

L'action du Crédit Foncier Mexicain récemment introduite sur notre marché est demandée à 356 fr. Cette société constituée

en 1900, s'est bornée jusqu'ici aux opérations hypothécaires très fructueuses au Mexique, où l'intérêt des prêts dépasse, parfois 9 0/0.

Les obligations 5 0/0 de l'état de l'Amazonie passent à 410.

L'action de la C^{ie} française des bois injectés se tient à 124.

L'ouest africain français cote 450.

MAISON A LOUER à Cabessut avec jardin attenant GARNIE OU NON

Pour renseignements, et visiter, écrire à M. VIGOUROUX, pharmacien à Castelfranc.

Si vous voulez avoir des **PORCS** GROS, GRAS, ROSES, Toujours de bon appétit, Demandez à votre pharmacien, La poudre Américaine du Dr Jacob.

Prix de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS : pharmacie ARTIGUE

A PRAYSSAC : pharmacie DU VERDIER

DEPOT pour le GROS : pharmacie VIGOUROUX A CASTELFRANC

Occasion !! A CÉDER de suite en Tumble Bonne Imprimerie et Papeterie en pleine prospérité pour la moitié de la valeur du matériel. Peu de concurrence ! Situation sûre et d'avenir ! Facilités de paiement avec références.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Aimé RICHET, 18, rue Gustave Rodand, à Limoges.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

41, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ PRIX MODÉRÉS

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

obligations 4 0/0 du Crédit Foncier Argentin ; obligations 4 0/0, série C, de la Compagnie des Wagons-Lits ; obligations 3 0/0 de la compagnie Générale des Eaux ; obligations 4 0/0 des Eaux de Tunis ; actions de la Société des Mines d'Anderny-Chenillon ; obligations 5 0/0 de la Société Grenobloise de Force et Lumière.

La Société Générale Alsacienne de Banque, la Société Française de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord poursuivent leur développement respectif et sont en très bonne situation.

En ce qui concerne la Participation Guano, un jugement du Tribunal de la Seine, du 10 Juillet 1907, lui a donné pour administrateur la Banque de Paris et des Pays-Bas. Cet important établissement a reçu les pouvoirs des autres créanciers du Pérou, et des porteurs vont s'occuper en vue de profiter du courant d'opinion qui paraît se manifester au Pérou en faveur d'un règlement transactionnel des créances françaises.

Le Port de Callao bénéficie du développement commercial du pays et ses produits continuent à progresser.

Les bénéfices nets de la Société, en y comprenant le solde reporté de l'exercice précédent, se sont élevés à 10.634.423 fr. 10 centimes, sur lesquels 3.750.000 francs ont été servis aux actionnaires le 1^{er} octobre 1907.

Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1^{er} avril 1908, 9 fr. 25 centimes nets par action, déduction faite de l'impôt sur le revenu et de reporter à nouveau une somme de 179.881 francs.

Les Censeurs-Commissaires, dans leur rapport, exposent qu'il ont suivi toutes les opérations de la Société, et que, durant toute l'année, ils ont examiné les livres, vérifiés les écritures et contrôlé la concordance des écritures avec les différents postes du bilan. Ils demandent, en terminant, aux actionnaires d'approuver la proposition du Conseil pour la répartition du dividende, ainsi que le bilan et les comptes qui leur sont présentés.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1907 et adopté la proposition du Conseil au sujet du dividende. Elle a réélu Administrateurs pour cinq ans, MM. Bureau de Sainte-Anne, Le comte René de Matharel et Bénaud, et renouvelé pour trois ans le mandat de M. Lavallée, Censeur.

Ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

EN VENTE PARTOUT

RIONS

Le Fou Rire pour Tous
Par le Texte et par l'Image



Tout le
Monde
peut lire
Rions

La Revue
Humoristique de la
Famille

Le 15 de
chaque Mois

Couverture en 4 Coult.

150 Dessins Comiques

2000 Lignes de Texte

50
CENT.

HACHETTE & Cie, Édité.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

MM. les créanciers de la faillite du
sieur Henri FOISSAC, marchand forain
demeurant à Dravel et actuellement
sans résidence connue, sont priés de se
rendre le vendredi 1^{er} mai prochain à
deux heures et demie, dans la salle des
audiences du Tribunal de commerce,
lieu ordinaire des réunions de créan-
ciers, pour décider s'il y a lieu du sur-
soir à la continuation des opérations
de cette faillite, le dit FOISSAC étant
l'objet d'une instruction judiciaire pour
banqueroute.

Seuls, les créanciers ayant satisfait
aux formalités de la vérification et de
l'affirmation, auront voix délibérative.

Le Greffier,
LAUNAY.

Chemin de fer d'Orléans

AVIS

Afin de permettre aux Touristes ainsi
qu'aux familles de s'installer sur une des
plages de Bretagne, et de rayonner de là
sur les autres localités de cette région si

variée et si intéressante, la Compagnie
d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest,
délivre du Jeudi qui précède la Fête des
Rameaux au 31 octobre inclus, au départ
de toute gare, station ou halte des deux
réseaux (Lignes de banlieue du réseau de
l'Ouest exceptées) des abonnements indivi-
duals et de famille de 1^{re} et 2^e classes,
pour les côtes Sud et Nord de Bretagne
(gares des lignes du Croisic et de Guérande
à Brest et de Brest à Granville par Lam-
balle, Dol et Folligny et des lignes d'em-
branchement vers la mer).

Ces abonnements comportent en outre du
trajet d'aller et retour à ces côtes, avec
arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté
de circuler à volonté sur les lignes des
côtes Sud et Nord de Bretagne; ils sont
valables 33 jours avec faculté de prolonga-
tion d'un ou deux mois, moyennant un
paiement de 25 0/0 du prix initial, sans que
la validité puisse en aucun cas dépasser le
15 Novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de
95 fr. en 2^e classe et de 130 fr. en 1^{re} classe
lorsque la distance pour les parcours (aller
et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres,
en dehors des points de libre circulation.
Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est
augmenté de 0 fr. 045 et 0 fr. 065 (en 2^e
et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont
consenties en faveur des membres d'une
même famille.

Améliorations importantes apportées par la C^{ie} d'Orléans aux Billets d'aller et retour collectifs de famille délivrés à l'occasion des vacances de Pâques.

Ces billets délivrés pendant les vacan-
ces de Pâques (du 9 au 20 avril
1908) bénéficieront des avantages très
appréciables prévus pour les billets
de même nature émis à l'occasion des
grandes vacances, savoir :

1^{re} Réduction de 75 % sur le prix des
billets simples, au lieu de 50 % à par-
tir de la cinquième personne.

2^e Faculté pour les membres de la fa-
mille au-delà de trois personnes de
voyager isolément à l'aller et au re-
tour.

La durée de validité de ces billets
continuera à être de 33 jours.

PELERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour
(Lot), il est délivré, chaque année,
du Jeudi qui précède la fête des Rameaux,
au 31 octobre inclus, des billets aller
et retour de toutes classes pour Rocama-
dour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re}
classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30
0/0 en 3^e classe, sur le double des prix
des billets simples.

Aux gares distantes de Rocamadour
de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit
à l'admission dans tous les trains réguliers
de voyageurs, à l'exception des trains
poste et express; ils sont valables pour
le retour jusqu'au surlendemain du jour
de leur délivrance.

La Compagnie d'Orléans a organisé
dans le grand hall de la gare de Paris-
Quai-d'Orsay une Exposition permanente
d'environ 1.600 vues artistiques
(peintures, eaux-fortes, lithographies,
photographies), représentant les sites,
monuments et villes des régions desser-
vies par son réseau.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

NICOTIUS

« Engrais spécial pour Tabac »

Riche en Azote, Potasse et Acide Phosphorique

VENTE EN GROS :

E. DÉZES-CAHORS

BOUILLIE MARQUÉS

MOTO-NAPHTA (Essence pour Automobiles)

M^{me} ROBERTI, Célèbre Voyante

SOMNAMBULE ET GRAPHOLOGUE

Diplômée et Hors Concours (1900)

M^{me} ROBERTI conseille sur toutes choses. Ses fréquentes relations
avec les Fakirs lui donnent le pouvoir de dominer en tout.
Divorces, Procès, Mariages, Maladies, Chances aux Loteries, Sorts, Jeux,
Malheurs sur le bétail, enfin tout ce qui intéresse.

Reçoit de 8 heures du matin, à 7 heures du soir

Prix de la consultation très modéré

Place GALDEMAR, 9 (En face la Halle). — CAHORS

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Intern. de Paris 1900

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Intern. de Paris 1900

NEURALGIES ASTHME CATARRHE

OPPRESSION

GUÉRIS par les TUBES LEVASSEUR

60 ans de succès. — BOITE : 3 fr. franco.

Ph^o ROBIQUET, membre de l'Acad. de Médecine

Dépôt : Schmitt, ph^o, 75, rue La Boétie, Paris

ET TOUTES PHARMACIES, FRANCE ET ÉTRANGER.

DANS TOUTES LES PHARMACIES, FRANCE-ÉTRANGER.

(SERVICE D'HIVER 1907-1908)

De Paris à Toulouse par Cahors

	739	5 (1)	121	23 (3)	35	1125
	OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
PARIS (Orsay) dép.	—	10 15	7 30 s.	8 30	10 51 s.	—
PARIS (Aost.) dép.	—	10 24	7 9	8 45 s.	11 4	—
LIMOGES (arrivée)	—	4 27 m.	12 53 m.	2 45	8 58	—
LIMOGES (départ.)	3 16	4 36	12 59	2 53	9 28	—
BRIVE (arrivée)	6 20	6 28	2 28	4 34	12 23 m.	—
BRIVE (départ.)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	7 15
Gignac-Cressensac.	7 21	—	—	1 47	7 53	—
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	8 13	—
SOULLAC (dép.)	7 45	7 40	—	5 28	2 10	8 28
CAZOUËLS	7 53	—	—	2 18	8 37	—
Lamothe-Fénélon.	8 9	—	—	2 34	8 53	—
Nozac.	8 19	—	—	2 44	9 5	—
GOURDON.	8 31	8 8	—	5 53	2 56	9 17
Saint-Clair.	8 40	—	—	3 5	9 27	—
Dégagnac.	8 51	—	—	3 16	9 39	—
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	3 27	9 51	—
Saint-Denis-Catus.	9 13	—	—	3 38	10 2	—
Espère.	9 22	—	—	3 47	10 12	—
CAHORS (arrivée)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	10 23
CAHORS (départ.)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	11 7
Sept-Ponts.	9 51	—	—	4 18	7 12	11 15
Cieurac.	10 5	—	—	4 34	7 29	11 31
Labenque.	10 12	—	—	4 42	7 38	11 38
Causade.	10 45	9 35	—	5 17	8 19	11 51
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	8 58
TOULOUSE... arr.	12 13	10 49 s.	6 5	8 38	7 51	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700
	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE...d.	1 30 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 45 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 45 m.
MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 34	12 27 m.	10 53	7 15
Causade.	—	4 1	5 20	8 36	9 57	—	11 33	7 50
Labenque.	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13 s.	8 38
Cieurac.	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 47
Sept-Ponts.	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	8 59
CAHORS. (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 46 s.	10 35	1 23	12 42	9 7
CAHORS. (dép.)	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29
Espère.	—	—	7 19	6 1	—	—	—	9 41
St-Denis-Catus.	—	—	7 33	6 17	—	—	—	9 54
Thédirac-Peyril.	—	—	7 47	6 33	—	—	—	10 7
Dégagnac.	—	—	7 56	6 42	—	—	—	10 16
Saint-Clair.	—	—	8 6	6 53	—	—	—	10 25
GOURDON.	—	5 31	8 21	7 10	11 22	—	—	10 40
Nozac.	—	—	8 30	7 19	—	—	—	10 48
Lamothe-Fénélon.	—	—	8 39	7 29	—	—	—	10 57
CAZOUËLS.	—	—	8 53	7 44	—	—	—	11 9
SOULLAC (a.)	3 47	5 52	9 1	7 52	11 43	—	—	11 17
SOULLAC (d.)	3 48	5 56	9 7	8 3	11 46	—	—	11 22
Gignac-Cressensac.	—	—	9 36	8 35	—	—	—	11 47
BRIVE (a.)	4 23	6 31	10 7	9 6	12 22 m.	2 58	—	12 15
BRIVE (d.)	4 27	7 6	—	—	12 29	3 4	—	12 47 s.
PARIS (A.) arr.	11 57 m.	4 36 m.	—	—	8 47	10 32	—	10 46
PARIS (O.) arr.	12 5	4 45	—	—	8 56	10 41	—	10 55

De Cahors à Libos

	6 12	7 28 s.	12 48 s.	6 52 s.
CAHORS. — dép.	6 12	7 28 s.	12 48 s.	6 52 s.
Mercuès.	6 26	7 50 s.	1 2	7 7 s.
Donella (Arrêt).	6 30	—	1 6	7 11
Parnac.	6 37	8 9	1 13	7 20
Luzsch.	6 43	8 22	1 19	7 27
Castelfranc.	6 56	8 46	1 31	7 43
Pryssac (Arrêt).	6 59	—	1 34	7 46
Puy-l'Évêque.	7 8	9 11	1 42	7 58
Duravel.	7 15	9 25	1 49	8 6
Sotrac-Touzac.	7 23	9 37	1 57	8 14
Fumel.	7 33	10 2	2 6	8 27
LIBOS.	7 39	10 9	2 12	8 33
PARIS (Orsay).	10 55	—	4 45 m.	8 43 s.

De Libos à Cahors

	7 50 s.	10
--	---------	----